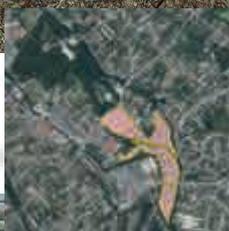


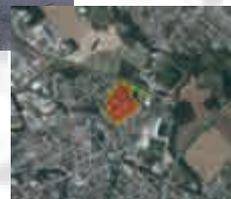
## TROYES Requalification d'une friche papetière



La Ville de Troyes et l'EPFGE se sont associés en novembre 2021 dans le but de renaturer un espace autrefois occupé par une activité papetière, rue de la Providence, et d'en faire le prolongement du parc des Moulins. L'enjeu est de mettre en valeur et en sécurité les berges de la Seine. La maîtrise foncière du site a ainsi été confiée à l'EPFGE. Les négociations sont en cours. Des études techniques et programmatique sont menées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFGE. Elles seront suivies de travaux de déconstruction et de gestion des pollutions.

## TROYES Requalification d'une friche textile

En juin 2021, l'EPFGE s'est rendu propriétaire de la friche textile « Absorba Poron Logtex ». Le site emblématique de l'industrie textile du XIXème siècle a été libéré de toute activité en 2019. Le projet porté par la Ville de Troyes consiste à restructurer l'ensemble en alliant habitat, développement économique et équipement. Une étude historique et des diagnostics amiante, pollution et géotechnique, puis biodiversité ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'établissement public. Les travaux de désamiantage ont démarré en février 2024 suivis par la déconstruction. L'EPFGE mènera par la suite des travaux de gestion des sources concentrées de pollution..



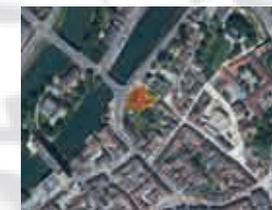
# Quelques exemples d'intervention dans l'Aube

L'EPFGE se positionne comme partenaire des personnes publiques. Il est compétent pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières et pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux préalables à l'aménagement. Si par nature, les interventions de l'EPFGE ne sont pas spectaculaires, elles sont souvent décisives.

**L'EPFGE peut, par exemple, accompagner les projets de revitalisation de villes moyennes et centre-bourgs :**

## NOGENT-SUR-SEINE Ilot "Rue des Ponts"

Fin 2022 et fin 2023, la commune de Nogent-sur-Seine et l'EPFGE se sont associés dans le cadre d'une convention de portage foncier de bâtiments à caractère patrimonial. Les acquisitions ont été effectuées. A terme, les bâtiments, situés dans le cœur historique, devraient accueillir des services publics. La commune a jusqu'en 2028 pour finaliser son projet et racheter les biens à l'EPFGE.



## BAR -SUR-AUBE Ilot de la pharmacie

La commune de Bar-sur-Aube et la communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube ont conventionné avec l'EPFGE en avril 2022 afin que l'établissement procède à l'acquisition et au portage de biens dégradés dans le centre-ville de Bar-sur-Aube et assure la maîtrise d'ouvrage d'études techniques, programmatiques et de réaménagement de l'ensemble de l'îlot. Le projet : accueil de l'office de tourisme intercommunal et rénovation des logements. Trois biens ont été acquis en décembre 2022, les trois autres sont en cours d'acquisition. Les diagnostics techniques et étude de faisabilité ont été finalisés fin 2023.



## ROMILLY-SUR-SEINE Copropriété Ilot des Ormes



En juin 2024, la commune de Romilly-sur-Seine et l'EPFGE ont convenu de s'associer pour mettre en œuvre le projet de restructuration de l'îlot des Ormes. L'objectif est de redynamiser l'attractivité et la vie locale du centre-ville. La copropriété de l'îlot des Ormes, située à proximité de la mairie, est constituée de 131 lots dont 43 dédiés à de l'habitat et 17 à de l'activité. Le bâtiment présente des désordres sur ses façades. L'EPFGE a entamé les négociations foncières pour se rendre propriétaire, à titre transitoire de l'ensemble des lots. Des études de faisabilité et de programmation en vue de la déconstruction du bâtiment ont été engagées.

## POLISOT Requalification d'une friche ferroviaire

Pour aider la communauté de communes du Barséquanais en Champagne à concrétiser le projet de transformer l'ancienne halle ferroviaire de Poliset en une salle de spectacles, l'EPFGE a assuré la maîtrise d'ouvrage de diagnostics et d'une étude de faisabilité dont le rendu final a eu lieu en mars 2024. L'ancienne halle de marchandises est apparue comme indispensable au développement du pôle culturel que l'association Quai des Arts défend depuis plusieurs années. L'EPFGE a démarré en 2022 les négociations foncières avec SNCF immobilier pour l'achat d'une partie de la parcelle d'un peu plus d'un hectare.

